



Licence Langues étrangères appliquées (LEA)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées (LEA). 2011, Université d'Orléans. hceres-02036425

HAL Id: hceres-02036425

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036425>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS - TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LI120000925

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues étrangères appliquées

Présentation de la mention

La licence de Langues étrangères appliquées de l'Université d'Orléans est une licence qui propose un enseignement en deux langues étrangères ainsi que pour 3 matières d'application : droit, économie et gestion. La licence propose trois parcours en L3 : Langues, commerce et affaires internationales, Traduction, Français langue étrangère. Ces trois parcours correspondent soit aux débouchés professionnels soit aux poursuites d'études auxquels les étudiants se destinent. La licence est proposée en formation initiale. La poursuite d'études peut se faire dans divers masters de la filière LEA ou d'autres filières, à l'Université d'Orléans ou dans d'autres universités. La licence inclut un stage obligatoire.

Indicateurs

Ces éléments ne sont pas disponibles dans le dossier

Nombre d'inscrits en L1	NR
Nombre d'inscrits en L2	NR
Nombre d'inscrits en L3	NR
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

Cette licence de Langues étrangères appliquées s'insère de manière parfaitement justifiée dans son environnement local, régional et national, tant du point de vue universitaire que du point de vue du potentiel d'emploi ou de la poursuite d'études pour les étudiants.

Le programme d'enseignement est adapté aux objectifs, et la diversité des propositions est assurée par trois parcours offerts en troisième année. La maquette est conforme à la formation en langues étrangères appliquées, avec



un bon équilibre entre les deux langues (auxquelles s'ajoute l'allemand comme troisième langue) et les matières d'application.

L'équipe enseignante est proche des étudiants et s'implique dans la valorisation de la filière et dans l'information auprès des lycéens. De même, aussi bien l'ouverture internationale que l'importance du réseau d'entreprises mis en place démontrent le souci de permettre une formation des étudiants de qualité. Néanmoins, l'absence de données statistiques précises relatives à cette formation contribue à modérer sérieusement cette opinion favorable. Notamment, on regrettera les lacunes du dossier en matière d'effectifs, de taux de réussite ou de devenir des étudiants.

- Points forts :
 - Trois parcours en L3, amenant vers de nombreux débouchés professionnels ou de poursuites d'études.
 - Une équipe enseignante très à l'écoute des étudiants.
 - Une implication forte des étudiants dans l'appréciation qualitative de la formation et de l'environnement de travail.
 - Une bonne ouverture à l'international, tant par l'enseignement dispensé que par un réseau étendu de partenariats avec des universités étrangères facilitant la mobilité des étudiants.
 - Un réseau relationnel fort avec les entreprises du bassin d'emploi ainsi qu'avec des entreprises étrangères.

- Points faibles :
 - De nombreux éléments d'information manquent au dossier, en particulier les données chiffrées. Cette absence de données (sur les effectifs, en particulier, et sur les taux de réussite) entrave l'appréciation du dossier.
 - Si le stage est obligatoire, il n'en demeure pas moins que sa durée n'est que de six semaines. Un minimum de deux mois serait recommandé.
 - Un système de passerelles sortantes à étayer.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il serait souhaitable de mettre en place :

- Un appui pour la collecte de données concernant la population étudiante.
- La garantie d'une certaine flexibilité de calendrier afin de pouvoir insérer un stage plus long.